

É D I T O R I A L

De l'influence de la météo des plages sur le comportement de nos patients.

Ces derniers mois, des catastrophes naturelles aux conséquences dramatiques ont monopolisé notre attention. On pourra retenir, entre autres, le séisme haïtien et les inondations vendéennes.

A la lumière des reportages couvrants ces événements, il est possible d'observer différentes réactions.

Ainsi, si les habitants d'Haïti s'en remettent volontiers à la fatalité, nos Gaulois semblent, eux, s'en prendre à un État tout-puissant qui n'a pas su prévenir et empêcher la tempête.

Il aurait dû évacuer, entretenir les digues, interdire les constructions en zones dangereuses.

– Soit, dit l'État : démolissons, indemnisons.

– Ah non ! dit l'administré. Je n'ai pas été suffisamment inondé, j'y suis, j'y reste.

Et pendant ce temps-là, les sinistrés d'Haïti remercient le ciel d'être vivants et ignorent jusqu'au sens du mot « indemnisation ».

Quel rapport y a-t-il avec l'orthodontie ? Aucun.

Mais si on y regarde de plus près, cette demande de prise en charge par la société de tous les aléas de l'existence est en accord avec le degré d'exigence de nos patients.

Nous devons déjà justifier du faible remboursement de nos actes, mais il faudra encore en supprimer les contraintes :

- parce qu'il est habituel de ne pas se présenter à un rendez-vous, il faudra rappeler nos patients ou leur envoyer des SMS ;
- parce qu'il est habituel de ne pas accompagner ses enfants, il faudra téléphoner aux parents pour les tenir informés du déroulement d'un traitement ;
- parce que le port d'un appareil amovible « nuit à la communication familiale (sic) », il faudra trouver une autre solution ;
- parce que la pratique de la trompette doit reprendre, il faudra interrompre les traitements dont les modalités ont pourtant été dûment acceptées ;
- parce que la viande est trop dure à la cantine, nous serons sommés d'employer une autre colle ;
- parce qu'il faut rater l'école pour poser l'appareil, nous serons quittés pour une plus verte prairie ;
- parce que l'orthodontie, ça commence à bien faire...

Et si cela ne suffit pas d'exiger, il y a le dépôt de plainte. Les assurances sont faites pour cela !

Il va sans dire que, fort heureusement, nous avons aussi des patients qui nous font confiance et pour lesquels nous serons toujours dévoués.

Il va sans dire aussi que ceci est le fruit d'une mauvaise humeur passagère et que les commentaires des événements cités plus haut sont issus du filtre d'une information partielle et certainement partielle.

Il n'empêche que nous sommes tous des enfants gâtés, et qui plus est, de mauvaise foi.

La prochaine fois, nous parlerons de l'influence de l'éruption d'un volcan au nom imprononçable sur le prix des brosses à dents.

Et nous verrons qu'il faut prendre des précautions, par principe.

F. ALOE-TAVERNIER